

**CEREMONIE OFFICIELLE INAUGURALE DU
DISPOSITIF ENT MIS EN PLACE PAR L'ETAT
DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
DU TOGO AUX FINS DE MODERNISATION
DU L'ACTE PEDAGOGIQUE**

**INTERVENTION DU MINISTRE CHARGE DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

LETP-LOME, LUNDI 2 JUILLET 2018

Excellence Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Messieurs les Présidents des Institutions de la République,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Honorable députés,
Monsieur le Préfet du Golfe,
Messieurs les Officiers supérieurs des FAT,
Monsieur le Coordonnateur du projet CapEd/Unesco
Autorités civiles, militaires religieuses et traditionnels,
Mesdames et messieurs les directeurs généraux et centraux,
Mesdames, messieurs les directeurs de l'éducation,
Mesdames et messieurs les inspecteurs,
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,
Chers enseignants, chers parents d'élèves, chers élèves...

Je m'honore de l'opportunité qui m'est offerte de vous accueillir à cette cérémonie d'inauguration officielle du dispositif de l'Environnement Numérique de Travail dans les lycées scientifiques et ceux de l'enseignement technique et professionnel.

Par ma voix, c'est toute la communauté éducative qui vous souhaite une cordiale bienvenue et qui vous remercie de votre présence au Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel de Lomé qui nous accueille pour cet événement important.

Mesdames et Messieurs

Le Togo s'est doté d'un plan sectoriel de l'éducation, découlant du programme de société du Chef de l'Etat, un plan sectoriel qui a résolument engagé notre système éducatif dans la voie de la modernisation de l'acte pédagogique. Cette réforme est destinée à améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif, en adaptant, la formation aux exigences du marché de l'emploi en pleines mutations.

Au nombre des conditions résultant de cette stratégie, figure la révision des curricula d'enseignement en lien avec les compétences numériques, la formation des enseignants en technologie de l'information et de la communication sur les curricula révisés, ainsi que la création d'un centre de ressources numériques au service des enseignants et apprenants, lequel centre jouera un rôle clé dans la collecte et le partage de l'information pédagogique ; il s'agira en fait d'une véritable bibliothèque virtuelle, où l'éthique de la qualité des outils et ressources pédagogiques aboutira à une plateforme d'intégration. Et c'est ce qui justifie l'enthousiasme affiché sur nos visages ce jour.

A travers ce sous-objectif, le Gouvernement réaffirme ses options relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, en tant que facteur d'amélioration de la qualité de l'enseignement et des apprentissages dans les écoles.

L'objectif visé par l'Etat, à travers cette initiative et cet engagement, est de professionnaliser le système éducatif pour en faire un levier de croissance économique et donc de développement d'ici à 2030.

Le dispositif Environnement numérique de travail est actuellement opérationnel dans nos établissements grâce au ministère des postes et de l'économie numérique, en collaboration avec les ministères chargés du secteur de l'éducation. Il connaît déjà une dynamique de succès, de par les résultats tangibles que nous aurons l'occasion de toucher du doigt, d'un instant à l'autre, durant la visite guidée.

Mesdames et Messieurs

Les toutes récentes recherches en matière de prospective établissent que dans les vingt prochaines années, 50% des métiers existants actuellement sur la planète vont disparaître pour faire place à bien d'autres métiers dont on ignore encore la nature mais qui seront essentiellement basés sur le numérique, l'informatique et le digital. Cette perspective indique l'ampleur du défi que l'école et l'enseignant ont à relever presque dans l'urgence. Au minimum, elle exige, autant de l'école que de l'enseignant, une grande capacité d'anticipation et d'adaptation, dans leur comportement.

Il est donc aisé d'appréhender l'importance de l'objet de la présente cérémonie. En effet, l'ENT offre à l'enseignant, tous les atouts dont il aura besoin pour s'acquitter de sa mission.

En l'occurrence, permettez-moi, Mesdames et Messieurs de vous décrire brièvement le processus pédagogique de l'environnement numérique, tel qu'il se déroule, de la préparation à l'animation du cours, sans oublier l'accompagnement et le suivi des apprenants.

1- La préparation du cours : l'environnement numérique est mis à contribution par l'enseignant à trois niveaux que sont la recherche des informations pour élaborer/actualiser son cours, la création des ressources pour bien animer le cours, puis la communication et l'échange avec les collègues et élèves.

2- L'animation du cours : le centre multimédia sert de foyer d'illustration du cours avec ressources pédagogiques numériques, permet l'usage des outils de stimulation pour faciliter l'assimilation des notions et des concepts étudiés, l'utilisation des logiciels professionnels et la mise en situation professionnelle.

3- L'accompagnement et le suivi des élèves : sur la plateforme pédagogique, l'enseignant met à la disposition de l'apprenant des ressources pédagogiques. L'apprenant, à son tour, accède aux ressources pédagogiques et les exploite pour sa production, ses travaux personnels et ses devoirs qu'il renvoie sur la plateforme pour l'enseignant. Celui-ci, se fondant sur la loi de la connaissance immédiate des résultats, évalue les travaux de l'apprenant et lui renvoie le feedback sur la plateforme. Au total, un centre numérique moderne au processus clair, efficient et efficace.

C'est le lieu d'exprimer ici, à son excellence Faure Essozimna GNASSIMGBE, Président de la République, toute la gratitude du secteur de l'éducation dans son ensemble, pour avoir mis cet outil précieux à la disposition de la jeunesse en vue de lui garantir une formation de qualité. Il appartient maintenant aux bénéficiaires que nous sommes d'en tirer le meilleur profit.

Nous nous y engageons

Je vous remercie.